

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 5 OCTOBRE 2021

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory - ROGNARD Carole –DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier –RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique - BOIS Marjorie - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard - PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa -**

Excusé (s) : -

Absent (s) :

Démissions :

TRAVAUX RENOVATION ECOLE :

Mme SAUZE-PARIZOT fait le point sur l'avancée des travaux :

Plomberie-Chauffage : La chaudière est installée. Ne reste plus que le réglage chaudière-radiateurs a effectué. Tout cela devrait être réalisé sous une dizaine de jours.

Façade : Les échafaudages sont enlevés en partie. Façade terminée

Fenêtre : Peinture des volets presque finie. Les fenêtres et portes seront changées durant la semaine 41. Les brise-soleils sont installés pour la classe des CE2-CM1.

Au niveau de la cour, quelques petits derniers travaux à l'intérieur des sanitaires. L'enrobé sera effectué ces prochains jours. L'accès au portail devra être opérationnel très prochainement. Ce qui permettra aux enfants de se rendre à la cantine, par l'allée des écoles et non plus par la rue de la Voûte.

Au niveau financier, Mr le Maire informe le conseil que la commune bénéficiera de la subvention « DETR » d'un montant de 163 822,40 €. Une seconde subvention de l'Etat au titre de la DSIL va être demandée en 2022.

L'inspectrice scolaire de notre secteur a été enchantée de notre école. L'équipe enseignante réfléchit quant à la continuité d'effectuer les récréations sur la place du Chapitre au lieu de rester dans la cour. L'équipe trouve que ce changement de lieu est bénéfique pour les enfants.

ASSAINISSEMENT :

Mr MORAND informe le conseil que des travaux de séparation des réseaux « Eaux pluviales/Eaux usées » sur le secteur « Rue de la Voute – Rue de l'Eglise et Rue du Chapitre », seront réalisées en fin d'année 2022. En amont de ces travaux, des fouilles archéologiques seront réalisés sur le périmètre du Chapitre. A l'issue de ces travaux, les propriétaires auront 2 ans pour raccorder leurs évacuations au nouveau réseau.

Présentation du rapport sur le prix, la qualité et le service du syndicat d'assainissement.

VOIRIE :

a) Rue de la Voûte – Rue du Chapitre :

Compte tenu des travaux d'assainissement cités ci-dessus et pour éviter de réaliser de nouveaux travaux sur les voies concernées, quelques mois plus tard, il sera demandé à l'agglo la possibilité d'effectuer, conjointement, des opérations relatives à la sécurité et au stationnement.

b) Route de la Péreuse :

Au niveau du fossé « Route de la Péreuse » qui est très souvent ensablé, il serait peut-être judicieux de voir pour la réalisation d'un bac de rétention, en amont dans les vignes. Cela relevant de l'érosion, ce dossier sera traité avec les services de l'Agglo.

c) Vitesse « Route du Pont Mathivet » :

Il a été constaté que de nombreux véhicules circulent à une vitesse excessive, au niveau des 2 lotissements. Une étude sera lancée par le département pour la mise en place éventuelle d'une zone « Agglomération avec limitation à 50 km ».

d) Abribus Route du Pont Mathivet :

De nombreux jeunes utilisent cet abribus et il a été demandé par la mairie, la création d'un passage piétons, sur la RD 19, à la hauteur de l'arrêt de bus (vers le hameau du Tang). La DDT nous informe que cela n'est pas possible, car la route n'est pas éclairée. Pascal RAMPON questionnera le SYDER afin de savoir si l'installation d'un éclairage est possible. Il a été également suggéré, l'installation d'un éclairage solaire. A suivre.

e) Croisement « Route du Tang – Route du Boulanger » :

Après quelques semaines d'aménagement de ce carrefour, les riverains constatent une amélioration. Cependant, il y a toujours des personnes inconscientes qui ne respectent aucun des 4 panneaux « Stop ».

SECURITE ROUTIERE :

La commission travaille sur l'achat de brassards fluorescents, qui pourront être remis aux collégiens et lycéens, utilisant les voies communales, en tant que piétons.

CONVENTION CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE :

Délibération pour signature d'une convention unique de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette convention permettra au CDG de réaliser des missions pour le compte de la commune dans les domaines suivants : Médecine préventive – Médecine statutaire et de contrôle – Conseil en droit des collectivités – Mission d'archivage – Mission en matière de retraite – Mission d'intérim

URBANISME :

Le conseil municipal est informé des différents dossiers d'urbanisme en cours :

DP DESCOMBES Pierre « Rue de la Voisinée » Pose d'un portail

DP VITELLO-NICOLAS Stéphanie « Allée Victoire de Ruffey » Toiture + Remplacement fenêtres

DP COMMUNE : Travaux Ecole

DP TEXIER Françoise : « Rue de la Voute » Peinture Portail et menuiseries extérieures

DP BURNICHON « Chemin des Aubépines » Réfection Toiture

PC FAURIE-RATIGNIER : « Route de Blaceret » Maison individuelle

PC COET-TOMATIS : « Rue du Breuil » Suppression Piscine

PC FAURIE-VOYANT : « Les Jardins de Laurette » Rte de la Croix-Rousse Maison Individuelle

PC MEYNIER Véronique : « Route du Tang » Maison Individuelle

PC BEAUJEAN « Chemin du Boulanger » Suppression Cloture Atelier façade nord

PC SANLAVILLE-MARTINELLA : « Route du Tang » Maison Individuelle

PC AUJOGUE-DUDET : « Route du Tang » Maison Individuelle

PA : MATHON Christophe : « Rue de la Treille » Création 2 lots à bâtir

SYDER :

Délibération pour acceptation des nouveaux statuts de ce syndicat (augmentation des compétences).

BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE :

Compte tenu de l'augmentation croissante du nombre de véhicule électrique, il est demandé s'il ne serait pas possible d'installer une borne de recharge. Ceci pourrait être un plus pour notre village touristique. Réflexion sur le lieu d'installation le plus approprié.

SYNDICAT DES EAUX :

Mr le Maire présente le rapport sur la qualité, le prix et le service de l'eau, gérés par ce syndicat intercommunal. Il précise également, qu'aucuns travaux ne sont prévus sur la commune sur 2021. Cependant, il serait peut-être judicieux de voir si des travaux sont nécessaires « Rue de la Voûte et de l'Eglise » avant d'effectuer les travaux d'assainissement.

BRUNCH NOUVEAUX ARRIVANTS :

Carole ROGNARD donne les dernières informations pour cette manifestation, qui se déroulera, le dimanche 10 octobre à 11h.

FLEURISSEMENT : Céline ZOCCHETTI et Marc-Henri PINEAU ont rencontré l'entreprise « LES SERRES CALADOISES » afin d'effectuer un inventaire des plantations de la commune et voir ce qui pourrait être amélioré, modifié, rajouté ou supprimé.

NOEL DES ANCIENS :

La commission Aide Sociale informe que les personnes âgées de 70 ans et plus recevront un colis directement à leur domicile. Les contraintes sanitaires étant encore trop contraignantes pour l'organisation d'un repas.

Quatre étudiants en musicologie, se proposent, dans le cadre de leurs études, de se rendre au domicile des personnes âgées et ou seules, afin de donner un petit concert gratuit. Les membres de la commission Aide Sociale vont prendre contact avec les personnes nées jusqu'en 1939, afin de mettre en place ces prestations, qui se dérouleront le 18 novembre et 10 décembre.

BRIGADES NATURES :

Les brigades Nature vont intervenir le vendredi 22 octobre sur les lieux suivants : Viaduc – Route du Zacharie (fossé limite commune de LE PERREON) et Route du Sallerin (vers bac de rétention).

BULLETIN MUNICIPAL :

Mr le Maire demande à chaque commission de préparer un petit article sur les réalisations 2021. Un devis est demandé à la société ROUGE et VERT ainsi qu'à Mr Olivier COET.

INFORMATIONS DIVERSES :

a) Logo de la commune :

Un devis est demandé à Mr Olivier COET pour la réalisation d'un nouveau logo communal.

b) Conscrits 2021:

Ils se dérouleront le vendredi 5/11, à 20h avec l'enterrement de la classe en « 0 » ainsi que le dimanche 7 novembre, avec défilé et vin d'honneur. Il est bien entendu que le passe sanitaire et les gestes barrières seront appliqués.

c) Centre de loisirs « Associations des Familles » :

Faute de directeur, le centre de loisirs ne pourra se tenir durant les vacances de la Toussaint. Un PEDT va être mis en place, entre les 3 communes, afin de pouvoir bénéficier de subventions.

d) Syndicat Mixte des rivières du Beaujolais :

Formation « Zéro Phyto dans les cimetières », le jeudi 4 novembre à Arnas.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 2 novembre (19h30)

Mardi 7 décembre

Mardi 4 janvier

